

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Je regrette, monsieur l'Orateur, mais je ne puis répondre à ces questions aujourd'hui. Je n'ai pas les renseignements sous la main.

### LES TRANSPORTS

SPRINGHILL (N.-É.)—ON DEMANDE LE MAINTIEN DU SERVICE DE CHEMIN DE FER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Hazen Argue (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Je m'excuse de ne pas lui en avoir donné préavis. Ma question s'inspire d'une décision de la Commission des transports qui permet à la *Cumberland Railway Company* d'abandonner son service ferroviaire de quatre milles entre Springhill et Springhill-Junction, Nouvelle-Écosse. Étant donné les grands malheurs qui se sont abattus sur cette ville, le gouvernement songerait-il à intégrer ce chemin de fer au National-Canadien afin que soit maintenu le service nécessaire à la survivance et à l'expansion industrielle de Springhill?

**L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur j'ai déjà reçu une demande en ce sens de la part du premier ministre Stanfield, de la Nouvelle-Écosse. La question est à l'étude depuis quelque temps. J'ai transmis cette requête à la direction du National-Canadien, et aucune décision définitive n'a encore été prise.

**M. Argue:** Je remercie le ministre de sa réponse. J'aimerais lui poser une autre question. D'après sa réponse, dois-je comprendre que le gouvernement ne s'opposerait pas à ce que le National-Canadien prenne cette initiative? Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a quelque projet en tête à l'égard de cette ligne ferroviaire qui s'étend sur un parcours de quatre milles?

**L'hon. M. Balcer:** Monsieur l'Orateur, cela relève strictement de la direction du National-Canadien. Pour sa part, le gouvernement s'évertue sans cesse à assurer le bien-être des Canadiens de toutes les régions du pays et continuera à œuvrer dans ce sens.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Peut-il nous dire quand le gouvernement a abdiqué et transféré au National-Canadien sa responsabilité à l'égard de l'acquisition de biens d'équipement par cette compagnie?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Le député donne à sa question une forme affirmative. J'imagine qu'il ne compte pas recevoir une réponse.

### LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

INTERPELLATION AU SUJET DU DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AVEC LES PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question à poser au premier ministre. Est-il maintenant en mesure de déposer les lettres qu'il a reçues des premiers ministres provinciaux en réponse à la sienne, comme il a promis de le faire il y a quelque temps?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Je n'ai pas encore reçu le consentement des premiers ministres. Dès que ce sera fait, je déposerai les lettres. Je sais que l'honorable député tient à les voir. Aussi serai-je heureux de les lui laisser voir avant de les déposer officiellement. Évidemment, je ne puis les déposer sans le consentement des premiers ministres. Mais je les laisserai bien volontiers voir à l'honorable député si elles contiennent quelque chose qui l'intéresse, ou s'il veut en prendre connaissance à l'avance.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Tous les honorables députés de cette Chambre, et la Chambre elle-même, se trouvent touchés par la réponse que vient de faire le premier ministre. Ces lettres sont les réponses à la lettre que le premier ministre a adressée aux premiers ministres provinciaux. Or sa lettre, le premier ministre n'a pas jugé nécessaire d'obtenir un consentement pour la communiquer à la Chambre. Dans certains cas, et même, dans tous les cas, dont j'ai eu connaissance, il n'a pas attendu qu'elle ait été reçue par les destinataires. Il s'agissait d'un document public et il faut présumer que les réponses le sont aussi. Il me semble donc peu convenable qu'on offre de les laisser voir à un député sans les montrer à toute la Chambre. D'ailleurs, pour moi, un consentement n'est pas nécessaire.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je m'empresse de retirer l'offre que je viens de faire par amitié.

### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Flynn.

MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Direction des affaires indiennes—  
55. Administration, \$792,099.

**M. Howard:** Il ne restait que quelques instants, hier soir, pour faire quelques observations sur ce sujet à la suite de la déclaration du ministre. Je me demande si l'on